

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 12

Artikel: La Suisse et les échéances européennes
Autor: Reverdin, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

poids de l'Europe dans un tel contexte ne justifie pas encore un bien grand optimisme : il faut le voir pour fixer les objectifs de demain.

Le domaine technique et scientifique offre heureusement des perspectives plus encourageantes, comme a pu le relever le président de l'EPFL, en énumérant tous les programmes européens dans lesquels la Suisse est engagée à divers niveaux, et où l'EPFL a pris une part remarquable, grâce au dynamisme de ses responsables.

Le seul regret que nous enregistrerons au terme d'une Journée en tout point réussie, c'est que la salle polyvalente où elle s'est déroulée n'ait pas été pleine. Une manifestation d'un tel niveau aurait mérité mieux que des rangs quelque peu clairsemés, ne fût-ce que pour témoigner de l'ouverture humaniste des professions techniques universitaires et d'un éclectisme qui répondent à celui des intermèdes musicaux offerts par Hervé Klopfenstein et l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne.

Jean-Pierre Weibel

Henri Rieben

En hommage au professeur attentif au rôle des hommes dans la destinée d'un continent, au maître de la parole, de l'écriture et de l'accueil, et au gardien de l'héritage de Jean Monnet.

De parents paysans, Henri Rieben naquit à Epalinges le 23 mars 1921. Après sa formation d'économiste à l'Université de Lausanne, il entra en 1946 chez MM. Kuderli, marchands de fers à Bâle et Zurich. Ce furent pour lui des années de formation dans un secteur clef de l'Europe industrielle, qui l'amènèrent à élaborer, sous la direction de Firmin Oulès, une thèse de doctorat intitulée « Des ententes de maîtres de forges au Plan Schuman », soutenue en 1952 mais publiée en 1954 seulement, après deux années de recherches supplémentaires. Suite à ce travail, Henri Rieben entra en contact avec Jean Monnet. A dater de cette rencontre s'engagea entre les deux hommes une collaboration de près d'un quart de siècle, dont résultèrent notamment :

- la collection des « Cahiers rouges », lancée en 1957 et qui compte aujourd'hui près de 200 titres sur des thèmes européens ;
- le Centre de recherches européennes (1957) ;
- l'association de gestion administrative du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe (1957) et son centre de documentation ;
- l'Institut de la Communauté européenne pour les études universitaires (1958) ;
- l'Institut de recherches historiques européennes (1963), présidé initialement par Jean Monnet puis dès 1965 par Henri Rieben.

En 1978, Henri Rieben créa la prestigieuse Fondation Jean Monnet pour l'Europe ; les archives du « père de l'Europe » furent déposées à la Grange de Dorigny.

Mais Henri Rieben n'a pas été préoccupé uniquement par des problèmes européens. D'autres rencontres l'ont fait participer à de nombreuses entreprises sur le plan national et régional : il collabora par exemple à l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, de 1970 à 1982.

En cette année 1991, Henri Rieben quittera la chaire d'intégration européenne de l'Université de Lausanne, créée pour lui en 1957.

La Suisse et les échéances européennes

La Suisse est au cœur de l'Europe. Elle en fait partie. Mais son histoire s'est développée à contre-courant de celle des pays qui l'entourent. Dès la fin du XIII^e siècle, elle a anéanti sur son terri-

PAR OLIVIER REVERDIN,
GENÈVE

toire la féodalité. Elle a toujours été rebelle aux structures monarchiques. Farouchement éprise de son indépendance, elle a su - sauf pendant une brève période (de quelques années), à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, - préserver son territoire et en empêcher l'accès aux armées étrangères. Traditionaliste, elle a maintenu ses parlers et ses patois. Elle respecte la différence.

Dans une Europe divisée, la Suisse a su trouver un rôle spécifique. Elle ne s'est plus mêlée des querelles des grands, dès le XVI^e siècle. Elle a su se faire respecter, sinon aimer.

L'Europe est en passe de changer. Epuisée par des guerres intestines, elle cherche à assurer son avenir dans le cadre de structures dont les principes sont fort différents de ceux qui ont assuré à la Suisse sept siècles d'existence autonome. Ces structures sont fondées sur le principe d'autorité et sur la concentration du pouvoir dans une bureaucratie centralisée.

S'inspirant de Pascal, qui a écrit : « La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion ; l'unité qui n'est pas multitude est tyrannie », on se demande si l'Europe, pour sortir de la confusion, ne risque pas de verser dans la tyrannie. Tyrannie non pas d'un homme ou d'une nation, comme au temps de Louis XIV, de Napoléon, de Bismarck et d'Hitler, mais tyrannie d'une administration (actuellement mal contrôlée) qui multiplie à tout propos les règlements, prétend tout régenter et contrôler l'économie européenne pour la mieux gérer, et pour la protéger contre les autres économies du monde. De nos jours, c'est dans les structures administratives que la tyrannie construit son nid !

L'esprit qui souffle à Bruxelles, chez les Eurocrates, c'est celui de l'unité, qui a assuré la grandeur de la France et de l'Espagne, mais qui en a aussi fait la fragilité. En France, par le truchement de l'Ecole, on a fait sciemment disparaître langues et patois, créant les problèmes que l'on sait : l'opposition latente, et souvent virulente, des Corses, des Basques, des Bretons, parfois aussi des Alsaciens et des Lorrains, des Catalans, des tenants du mouvement occitan. Tous, ils réclament le droit à la différence, et affirment que c'est dans leur langue ou leur patois que s'affirme leur identité. Pour autant, ils ne

renient pas la France ! En Espagne, la situation est plus dramatique, avec l'opposition des Catalans, des Basques, des Andalous, des Galiciens, qui demandent que leur différence, par rapport aux Castellans, soit reconnue. Sous Franco, c'est au nom de l'*Unidad* qu'on a combattu les séparatismes. Aujourd'hui, aucune solution n'a encore été donnée au problème basque !

Ce n'est donc pas, au premier chef, l'économie qui rend l'accès de la communauté problématique pour les Suisses : c'est une profonde différence de mentalité. Ils sont parvenus, non sans peine ni accidents de parcours - que l'on songe à la guerre dite de Zurich, aux quatre guerres de religion, à la guerre du Sonderbund, et, plus récemment, à la mésaventure jurassienne -, ils sont parvenus à faire en sorte que leur unité, qui est forte et réelle, respecte leur « multitude », au sens où Pascal l'entend ; ils ont ainsi évité la tyrannie. Rien d'étonnant à l'hésitation qu'ils éprouvent à se livrer à des structures européennes où tel finirait par ne plus être le cas. Bref : l'Europe jacobine qui est en train de naître sous leurs yeux les inquiète, parce que leur expérience séculaire de la diversité dans l'unité n'y trouve pas accueil, et leur neutralité, aucun réceptacle.

On peut toutefois se demander si, membre à part entière de la Communauté européenne (pour autant qu'on l'y admette), la Suisse ne pourrait pas se rendre utile en rappelant les condi-

Olivier Reverdin

En hommage à l'humaniste, à l'homme politique, pour ses contributions majeures au développement quantitatif et qualitatif de la recherche scientifique et à l'ouverture de la Suisse vers l'Europe.

Né le 15 juillet 1913 à Genève, Olivier Reverdin est un Genevois d'ancienne souche. Après ses études de lettres classiques, le jeune licencié bénéficie du privilège, exceptionnel pour un étranger, de suivre les cours de l'Ecole française d'Athènes, de 1936 à 1938, pèlerinage aux sources qui contribuera à l'épanouissement d'une vocation d'helléniste et d'humaniste, confirmée par un doctorat obtenu à Genève en 1945.

Alors commence une triple carrière simultanée: universitaire, journalistique et politique. Privat-docent, puis, dès 1958, professeur ordinaire de langue et littérature grecques à l'Université de Genève, il est aussi rédacteur parlementaire, rédacteur en chef, puis directeur du *Journal de Genève*, tout en assumant, à Berne, les mandats de conseiller national de 1955 à 1971 et de conseiller aux Etats de 1971 à 1979.

Intéressé par tous les domaines des arts et des lettres, mais aussi des sciences et des techniques, Olivier Reverdin entre en 1963 au Conseil de la recherche, organe exécutif du Fonds national de la recherche scientifique, qu'il préside de 1968 à 1980. Son pragmatisme clairvoyant conduit en 1975 à la création des Programmes nationaux qui vont donner une impulsion nouvelle à la recherche scientifique, dans un cadre pluridisciplinaire, en réponse aux défis auxquels la Suisse doit faire face.

En 1964, Olivier Reverdin est appelé à représenter la Suisse au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Ces premiers pas de notre pays vers une coopération culturelle et scientifique européenne ne tardent pas à conduire Olivier Reverdin à la présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de 1969 à 1973.

principes, et ne saurait être tenue pour inactuelle.

Il y a, certes, et il y aura toujours de grands Etats, auxquels l'étendue de leur territoire et la masse de leur population confèrent un rôle dominant, et de petits pays, condamnés à limiter leurs ambitions. Dans une structure de type fédéraliste, garantissant à chacun la possibilité de se développer selon son génie propre, la place des uns, comme celle des autres, est assurée.

La multitude, pour l'Europe, ce n'est pas seulement les douze Etats de la Communauté et les six Etats de l'AELE: ce sont, au total, quelque trente Etats, répartis entre les côtes orientales de la Baltique et l'Islande, entre le cap Nord et Malte, entre les îles atlantiques dépendant du Portugal et Chypre, avec l'inconnue que représente encore la Turquie. Il faudra bien qu'un jour, cette multitude se réduise à l'unité. A une forme d'unité qui ne pourra être que fédéraliste, et qui sera capable de reconnaître et de respecter ses différences.

L'Europe des Douze, dont l'axe premier est rhénan, ne saurait intégrer dans ses structures actuelles l'ensemble des nations européennes. Les risques à prendre pour inventer de nouvelles structures, et pour bâtir vraiment l'Europe, sont considérables. Mais – pour paraphraser cette fois-ci Platon – *Kalos o Kindunos*: le risque à courir est beau!

Il y a, certes, des antécédents. La coopération scientifique européenne – telle que l'incarnent le CERN, la recherche spatiale, l'Observatoire installé au Chili, dans les Andes, et la Fondation européenne de la science, à Strasbourg, – a su mettre en place des structures ouvertes et dépourvues d'exclusive. Elle peut servir de modèle. De même l'Europe des Universités, pour autant que les pays membres de la Communauté ne cherchent pas à se barricader à l'intérieur de leurs frontières et à réserver pour eux seuls les avantages de la mobilité. Il n'y a, en effet, aucune raison pour réserver à quelques-uns ce qui a été, au cours de siècles décisifs pour la formation de l'Europe, accessible à tous. A la fin du Moyen Age et à la Renaissance, de Coimbra et de Salamanque à Prague et à Cracovie, de Saint Andrews et d'Oxford à Montpellier et à Salerne, d'Uppsala à Bâle et à Bologne, les hommes et les connaissances circulaient librement. Et cela a donné à l'Europe le prodigieux élan intellectuel et scientifique sur la lancée duquel elle progresse encore...

C'est d'une Europe ouverte, au sein de laquelle chaque nation pourra se développer selon son génie propre, que la Suisse doit se faire le champion. Ouverte sur ses propres diversités et sur le reste du monde, auquel elle a

beaucoup donné, et dont elle a, aujourd'hui, beaucoup à apprendre. Une Europe ayant résolument renoncé aux barrières frileuses du protectionnisme, qu'il soit économique, scientifique ou technologique, et qui ne soit pas étouffée par cette forme moderne de la tyrannie qu'est la surabondance des lois et règlements, des impôts et des taxes, et des administrations chargées de les édicter et de les lever.

Une Europe, enfin, où l'agriculture ait sa juste place, qui n'est pas seulement de produire au plus bas prix des biens de consommation, mais de maintenir des valeurs de civilisation et un cadre de vie dont l'homme moderne a de plus en plus besoin pour se refaire une santé au contact de la nature, qu'il s'agisse de campagnes cultivées ou de régions sauvages: montagnes, lacs, étangs, falaises et plages marines.

Ne nous y trompons pas, en effet: les politiques agricoles actuelles, qu'il s'agisse de l'Europe verte de Bruxelles ou de ce vers quoi tend le GATT, sont en train de précipiter l'agonie de la civilisation paysanne européenne, qui risque de subir le même sort que les civilisations amérindiennes de l'Amérique du Nord et de l'Amazonie.

Rien n'est plus malaisé que de reconnaître à quel moment de l'Histoire on vit. Mussolini a tenté de créer un empire colonial il y a à peine plus d'un demi-siècle, et il a trouvé sur son chemin, pour le barrer, l'Angleterre, laquelle, pour maintenir dans sa mouvance la route Alexandrie-Le Cap, a précipité l'Europe dans la mésaventure des sanctions. Que tout cela paraît dérisoire et anachronique avec le recul que nous avons aujourd'hui!

Cette difficulté de «faire le point historique», notre pays l'a connue. Dans les années quarante du siècle dernier, il était en pleine mutation, et s'apprêtait à faire la seule grande révolution de son histoire: le passage de la Confédération d'Etats à l'Etat fédéral, et le remplacement du Pacte séculaire par une Constitution.

Mettons-nous dans la situation d'un Uranais pendant les années où ces mutations se préparaient, puis s'accomplissaient. Le moment est-il venu, se demandait-il, de renoncer à cette absolue souveraineté conquise par nos pères, et transmise intacte, de génération en génération, depuis plus de cinq siècles? A cette souveraineté qui ne reconnaît pas d'autres lois que celles qu'on s'est librement données à soi-même? Leur première réponse a été: non! En 1845, Uri a rallié les rangs du Sonderbund. En 1847, la défaite militaire a eu raison de sa résistance. Et Uri a subi son destin: vivre en partie de subventions fédérales, mettre sa vallée tout d'abord à la disposition du chemin de fer – la ligne transalpine du Saint-Gothard – puis de l'autoroute; mais,

tions – elle en a l'expérience séculaire – qui permettent à la multitude de se réduire à l'unité sans, pour autant, sombrer dans la tyrannie. Elle ne serait pas seule à lutter pour le respect de ces valeurs essentielles de notre civilisation. Le Royaume-Uni, avec ses structures si particulières, l'Allemagne fédérale et l'Italie, qui s'efforce de donner vie aux régions qu'elle a créées, seraient sans doute accessibles à notre langage, qui repose sur sept siècles d'expériences, faites sur un très petit territoire, au cœur de l'Europe et au point de jonction de trois de ses grandes cultures. Mais notre voix est fluette. Quantitativement, nous représentons fort peu de chose dans cette Europe dont nous sommes pourtant partie intégrante. Il n'en demeure pas moins que notre expérience politique et culturelle est originale, quant à ses

au moins, les Uranais ont-ils aujourd'hui, dans l'affaire dite des camions de 40 tonnes, des défenseurs. Tandis que la vallée de l'Arve et la vallée d'Aoste, soumises aux mêmes nuisances et qui s'opposent au doublement du tunnel du Mont-Blanc, auront le plus grand mal à se faire entendre à Paris, à Rome... et à Bruxelles!

Aujourd'hui nous sommes, nous, les Suisses, dans une situation analogue à celle des gens d'Uri il y a un siècle et demi. Le moment est-il venu pour

nous de renoncer à ce à quoi nous tenons par-dessus tout – notre indépendance, l'efficacité de nos structures fédéralistes, notre mentalité – pour rejoindre une Europe en formation dont nous n'avons pas l'assurance, quand nous analysons ses structures et ses ambitions actuelles, qu'elle soit en mesure d'intégrer la multitude européenne – pour continuer à paraphraser Pascal – dans une forme d'unité qui échappe au risque de la tyrannie? Or cette «multitude», c'est notre princi-

pale richesse spirituelle et culturelle; c'est l'héritage d'une glorieuse histoire, qui remonte aux Grecs et aux Romains, et qui s'est perpétuée, d'âge en âge, en se transformant sans cesse, jusqu'à nos jours.

Comment savoir si nous remplissons mieux notre devoir d'Européens en résistant ou en cédant? Tel est notre dilemme. Et nous sommes nombreux, dans ce pays, à n'en avoir pas trouvé la solution.

Olivier Reverdin

Actualité

Les 80 ans de la Blécherette: dernière fête à Lausanne?

On sait trop peu que la Suisse romande fut le berceau de l'aviation dans notre pays. C'est à Avenches que fut créé en 1910 le premier aérodrome de Suisse, où s'illustrèrent les Grandjean, Faillobaz et autres frères Dufaux, ces derniers y établissant même une fabrique d'avions! La disparition de cette place d'aviation en 1916 laisse à la Blécherette, officiellement promue aérodrome de Lausanne en 1911, le titre de plus ancien aéroport de Suisse. A peine onze ans plus tard, la station émettrice du Champ-de-l'Air, destinée à relier les aérodromes suisses par radiotélégraphie, devient officiellement la première radio de Suisse.

L'étincelle initiale de ce développement a été la fondation, le 5 mai 1910, de la Section romande de l'Aéro-Club Suisse. Le 80^e anniversaire de ce qui est aujourd'hui la section vaudoise de l'AéCS a été l'occasion de publier un livre retraçant 80 ans d'histoire de l'aviation à la Blécherette¹. C'est un ouvrage d'une grande actualité, alors que des menaces pèsent sur l'avenir de cet aérodrome.

Les pilotes connaissent bien les «imperfections» de la Blécherette: piste bosselée, présentant une pente longitudinale marquée, sol sensible aux chutes de pluie – d'où fermetures temporaires –, places de hangar limitées, et j'en passe. Les tentatives n'ont pas manqué pour donner à Lausanne un aéroport plus digne de ses ambitions («Lausanne: capitale romande», écrivait l'an dernier M^{me} Jaggi, syndic de Lausanne).

Le site occupé actuellement par l'EPFL à Ecublens avait déjà été prévu en 1938 pour la création d'un aérodrome mixte militaire-civil, dans le cadre d'un accord conclu entre la Ville de Lausanne et l'armée. En 1945, le Conseil municipal vote un crédit de quelque 15 millions à cet effet. Le canton ayant octroyé une subvention de 5,5 millions, un référendum est lancé et aboutit: l'électeur vaudois, contrai-

rement à son homologue lausannois, dit non – un quart de siècle plus tard, l'EPFL pourra petit à petit venir grignoter cette vaste plaine.

Dès 1958, une autre solution est étudiée à Etagnières. A nouveau, une votation populaire scelle en 1966 le sort de ce projet. Les Vaudois, échaudés par une incontestable démesure du projet d'Etagnières, à moins de 70 km de l'aéroport de Genève, et mis en condition par une campagne nettement démagogique, acceptent en 1974 un article constitutionnel propre à empêcher toute création d'un nouvel aérodrome sur territoire vaudois (seule porte de secours: l'accord des communes sur lesquelles en est prévue l'implantation).

Plutôt que de résumer ici les événements, heureux ou tragiques, qui jalonnent ces 80 ans, on recommandera chaleureusement à chacun ce livre richement illustré; que même les partisans de la disparition de la Blécherette sachent quel patrimoine représente cet aérodrome et qui a contribué à son essor. Ils y verront que, loin d'être un loisir de luxe pour quelques nantis, l'aviation offre aujourd'hui encore l'une des rares possibilités de réaliser un idéal. Le rêve d'Icare a hanté la conscience humaine depuis des millénaires; nous vivons au siècle où il est devenu accessible. On s'étonne de voir M^{me} Jaggi, dont on connaît les ambitions culturelles et cosmopolites pour la ville dont elle est

le syndic, entièrement fermée à une activité susceptible de créer une immense ferveur auprès d'une jeunesse qu'on dit blasée.

Plus prosaïquement, on apprendra en lisant ce livre – si on l'ignore – que la Blécherette est une pépinière, d'où sont issus nombre de ces professionnels qui pilotent les avions commerciaux suisses dans tous les cieux du monde, ainsi que de ceux qui ont défendu l'espace aérien suisse au péril de leur vie. Comment peut-on accepter, même par calcul politique, de se fermer à la vocation de formation des pilotes, alors qu'on prend l'avion pour affaires ou pour ses loisirs, qu'on confie son courrier à la poste aérienne et qu'on compte bien être secouru(e) par la voie des airs en cas d'accident grave? Encore plus au ras des pâquerettes: cet ouvrage relate comment la présence des avions a maintenu aux portes mêmes de la ville de Lausanne un immense espace vert, qui disparaîtra à jamais au lendemain du départ du dernier avion.

Plus d'un demi-siècle de souvenirs me lient à la Blécherette: mon premier vol, comme petit garçon, m'a conduit en 1939 de Genève à Bâle en avion de ligne, avec escale à la Blécherette et à Berne (changement d'avion!). Point n'est toutefois besoin de liens aussi anciens pour souhaiter que soit maintenu un élément important du patrimoine vaudois et suisse.

Jean-Pierre Weibel

¹ *La Blécherette – 80 ans d'aviation*, ouvrage collectif édité par la Section vaudoise de l'Aéro-Club Suisse. – Un vol. relié 22×29 cm, 222 pages, nombreuses illustrations. Lausanne, 1990.